

**100 000
VISITEURS**



FOIRE ST DENIS

MONTILLY SUR NOIREAU (61)

10 ET 11 OCTOBRE 2026

GUIDE DE L'EXPOSANT ANIMAUX

**2EME
FOIRE DE
NORMANDIE**

**8.5
HECTARES**

**700
EXPOSANTS**

**100
FORAINS**

FOIRE ST DENIS

MONTILLY SUR NOIREAU (61)

TALENTS D'ICI



Mairie
8 pl de l'église
61100 Montilly sur Noireau
Tel : 02 33 96 40 19
lafoiredemontilly@gmail.com
www.montillysurnoireau.fr



FOIRE AUX ANIMAUX

HORAIRES

9h – 18h

PRIORITES

- Santé animale
- Sécurité du public
- Respect du bien-être animal

OBJECTIF DE LA FOIRE

- Accueillir tous types d'éleveurs :
 - Amateurs
 - Professionnels
 - Valoriser les élevages
 - Encadrer la présentation des animaux

ORGANISATION

CONDITION GENERALES

- Participation ouverte à tous les éleveurs
- Animaux obligatoirement propriété de l'exposant
- Emplacements gratuits
- Inscription obligatoire avec :
 - Nom de l'élevage
 - Numéro de cheptel
 - Identification des animaux

Important : traçabilité obligatoire

ORGANISATION DES CONTRÔLES

- Présence d'un vétérinaire sanitaire officiel
- Intervention possible de la DDCSPP
- Contrôles sur :
 - État de santé
 - Conditions de transport
 - Conditions de détention
 - Documents réglementaires

BIEN-ÊTRE ANIMAL

ANIMAUX REFUSES

Sont exclus :

- Animaux non inscrits
- Animaux malades ou suspects
- Animaux mal nourris ou maltraités
- Animaux non identifiés
- Dossiers incomplets ou falsifiés

MESURES POSSIBLES

- Refus immédiat
- Mise en isolement
- Euthanasie (cas grave)

RÔLE DU VÉTÉRINAIRE

- Autoriser ou refuser l'entrée
- Contrôler les animaux
- Surveiller le bien-être

Rédiger un rapport après la foire



Rapport contient :

- Nombre d'animaux contrôlés
- Refus et motifs
- Liste des animaux exclus

OBLIGATIONS DES EXPOSANTS

- Transport adapté à l'espèce
- Animaux aptes au transport
- Présentation des documents à tout moment
- Respect des consignes sanitaires
- Nourrir les animaux toutes les 24h
- Abreuver toutes les 8h minimum
- Eau obligatoire avant départ si chaleur
- Manipulation sans violence

INTERDICTIONS

- Instruments agressifs
- Mauvaise manipulation

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Chaque exposant doit présenter :
- Liste des animaux
- Identification
- Documents sanitaires
- Certificats spécifiques

RESPONSABILITÉS

- Respect du règlement
- Signalement des maladies
- Application des décisions vétérinaires

GARDIENNAGE ET SECURITE

BIEN-ÊTRE ANIMAL

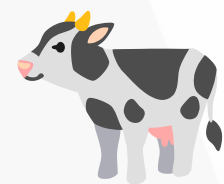
- Respect des besoins de chaque espèce
- Séparation des animaux incompatibles
- Installation adaptée :
 - Espace suffisant
 - Possibilité de se coucher

INTERDICTIONS GÉNÉRALES

- Abattage sur place interdit
- Animaux dangereux interdits
- Espèces protégées réglementées
- 📌 Certaines espèces nécessitent autorisation préfectorale

HYGIÈNE ET BIOSÉCURITÉ

- Désinfection obligatoire des véhicules
- Nettoyage avant nouveau transport
- Surveillance des risques sanitaires
 - Objectif : éviter propagation de maladies



BOVINS

CONDITIONS SANITAIRES :

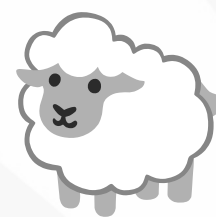
- Cheptel indemne :
 - Tuberculose
 - Brucellose
 - Leucose
- Aucun symptôme depuis 30 jours

OBLIGATIONS :

- Identification individuelle
- Passeport + ASDA

BIEN-ÊTRE :

- Attache adaptée
- Liberté de mouvement
- Bon état des onglons



OVINS & CAPRINS

CONDITIONS SANITAIRES :

- Cheptel indemne de brucellose
- Animaux sains et sans parasites

INSTALLATION :

- Enclos fermés
- Surface adaptée
- Litière si sol humide

BIEN-ÊTRE :

- Interdiction de lier les jeunes



CONDITIONS SANITAIRES :

- Élevage contrôlé (maladie d'Aujeszky)
- Aucun symptôme depuis 30 jours

INSTALLATION :

- Parcs fermés
- Espace suffisant pour se coucher



CONDITIONS SANITAIRES :

- Identification + document officiel
- Vaccin grippe obligatoire
- Vaccin rage si zone à risque

BIEN-ÊTRE :

- Attache avec longe adaptée
- Liberté de mouvement
- Sabots en bon état



OISEAUX

CONDITIONS SANITAIRES :

- Pas de grippe aviaire ou Newcastle
- Certificat sanitaire
- Attestation de provenance

VACCINATION

- Obligatoire pour volailles et pigeons

INTERDICTIONS

- Attacher ou suspendre
- Manipulation brutale



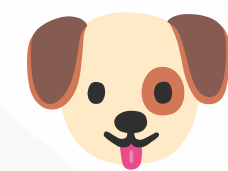
RONGEURS & LAGOMORPHES

CONDITIONS SANITAIRES :

- Animaux sains
- Pas de symptômes récents

BIEN-ÊTRE

- Nourriture et eau
- Litière isolante
- Enclos adaptés



CHIENS & CHATS

CONDITIONS SANITAIRES :

- Âge minimum : 8 semaines
- Identification obligatoire
- Certificat vétérinaire (< 8 jours)

DOCUMENTS A LA VENTE

- Attestation de cession
- Certificat vétérinaire
- Conseils à l'acheteur